# 9.6 Personnes âgées dépendantes

Avec le vieillissement de la population, la prise en charge des personnes âgées dépendantes constitue un enjeu majeur. La dépendance d'une personne âgée est définie comme un état durable de la personne entraînant des incapacités et requérant des aides pour réaliser des actes de la vie quotidienne. Le degré de dépendance d'une personne âgée dépend du niveau des limitations fonctionnelles et des restrictions d'activité qu'elle subit, et non directement de son état de santé. La frontière entre dépendance et problèmes de santé est poreuse, dans la mesure où ces limitations résultent souvent de problèmes de santé actuels ou passés.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, en France métropolitaine, 1,17 million de personnes âgées sont dépendantes au sens de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), soit 7,8 % des 60 ans ou plus. À l'horizon 2060, selon le scénario intermédiaire des projections de dépendance, le nombre de personnes âgées dépendantes atteindrait 2,3 millions.

Au-delà de 75 ans, 9 % des personnes vivent dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA). Le passage du domicile à l'établissement dépend principalement du niveau de dépendance, qui croît avec l'âge: plus il est élevé et plus le maintien à domicile est difficile. Ainsi, en septembre 2011, 84 % des personnes percevant l'APA et évaluées en GIR 1 par le biais de la grille AGGIR résident dans un établissement, contre 21 % des personnes évaluées en GIR 4. À niveau

de GIR donné, le fait d'être marié tend à diminuer fortement la probabilité d'entrée en institution, d'une manière plus prononcée pour les hommes que pour les femmes. Par ailleurs, pour un même niveau modéré de dépendance (GIR 3 ou 4), la transition vers un établissement apparaît plus probable pour les individus aux revenus les plus faibles.

Entre 2007 et 2011, les capacités d'accueil des établissements accueillant des personnes âgées ont augmenté de 5,3 %, soit une nette accélération par rapport à la période 2003-2007 (+ 1,4 %). Fin 2011, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) représentent 74 % de ces établissements. Les soins de longue durée aux personnes âgées regroupent les soins assurés dans le secteur hospitalier public au sein des unités de soins de longue durée (USLD) ou dans les EHPA ou EHPAD. Ils peuvent également être assurés à domicile par des médecins, des kinésithérapeutes ou des infirmiers et aidessoignants relevant de services de soins à domicile (SSAD). En 2012, 8,3 milliards d'euros sont consacrés aux soins de longue durée aux personnes âgées hébergées en établissement (+ 4,4 % en un an). Par ailleurs, les SSAD contribuent à assurer des soins favorisant une prise en charge alternative à l'hébergement en institution. En 2012, ces soins à domicile représentent une valeur de 1,5 milliard d'euros, soit trois fois plus qu'en 1998.

#### **Définitions**

Personne âgée dépendante : personne âgée de 60 ans ou plus, ayant « besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière » (cf. loi du 20 juillet 2001 relative à l'APA). Il s'agit des personnes classées en GIR 1 à 4 selon la grille AGGIR d'évaluation des pertes d'autonomie.

Taux de dépendance : rapport entre la population dépendante au sens de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et la population âgée de 60 ans et plus.

Allocation personnalisée d'autonomie (APA), établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA), établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), grille AGGIR, groupes iso-ressource (GIR) : voir rubrique « définitions » en annexes.

#### Pour en savoir plus

- « Les comptes nationaux de la santé en 2012 », Document de travail, Série statistiques nº 185, Drees, septembre 2013.
- « Vivre en établissement d'hébergement pour personnes âgées à la fin des années 2000 », Dossiers solidarité et santé n° 47, Drees, 2013.
- « Projections des populations âgées dépendantes », Dossiers solidarité et santé nº 43, Drees, 2013.
- « Dépenses de soins de ville des personnes âgées dépendantes », Dossiers solidarité et santé n° 42, Drees, 2013.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

#### Établissements d'hébergement pour personnes âgées au 31/12/2011

Catégorie d'établissement	Structures		Places installées	
	nombre de structures	dont EHPAD en %	nombre de places	dont EHPAD en %
Logements-foyers	2 559	12,7	128 666	15,4
Logements-foyers privés à				
but lucratif	89	6,7	4 178	12,4
Logements-foyers privés à				
but non lucratif	688	11	33 884	12,1
Logements-foyers publics	1 782	13,7	90 604	16,7
Maisons de retraite	7 225	95,4	555 773	98,3
Maisons de retraite privées à				
but lucratif	1 768	94,1	120 007	97,7
Maisons de retraite privées à				
but non lucratif	2 311	92,2	160 436	96,7
Maisons de retraite publiques	3 146	98,4	275 330	99,4
Unités de soins de longue				
durée (USLD)	608	84,0	34 187	76,8
Autres établissements <sup>1</sup>	89	27,0	1 857	35,7
Total	10 481	74,0	720 483	82,3

<sup>1.</sup> Résidences d'hébergement temporaire et établissements expérimentaux. Champ : établissements d'hébergement pour personnes âgées, hors centres d'accueil de jour. Source : Drees.

#### Dépenses de soins de longue durée aux personnes âgées

en millions d'euros

	2005	2009	2012
Soins en établissements pour			
personnes âgées	4 635	7 273	8 468
Évolution en %	15,0	15,3	6,3
Soins de longue durée dans les hôpitaux	1 407	1 258	1 062
Soins en EHPA - EHPAD	3 228	6 015	7 406
Établissements publics	1 972	3 448	4 175
Établissements privés à but non lucratif	790	1 485	1 861
Établissements privés à but lucratif	466	1 083	1 370
Services de soins à domicile (SSAD)	911	1 311	1 469
Évolution en %	8,8	8,3	5,1
Total des soins de longue durée			
aux personnes âgées	5 546	8 584	9 938
Évolution en %	13,9	14,1	6,2
dont ONDAM <sup>1</sup> personnes âgées	4 142	6 267	8 045
dont Contribution CNSA	0	882	932

<sup>1.</sup> Objectif national de dépenses d'assurance maladie. Note : les évolutions sont calculées par rapport à l'année précédente. Source : Drees.

### Bénéficiaires de l'APA par niveau de dépendance au 1er janvier 2012

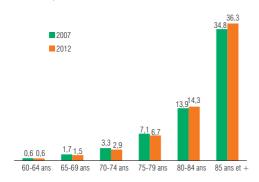
en milliers

	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	Total
Domicile	20,9	118,4	153,2	403,9	696,4
Établissement	90,4	190,2	90,4	104,6	475,6
<b>Total</b>	<b>111,3</b>	<b>308,6</b>	<b>243,6</b>	<b>508,5</b>	1 172,0

Champ: France métropolitaine. Source : Drees

## Taux de dépendance par âge au sens de l'APA

Taux de dépendance, en %



Lecture : Parmi l'ensemble des personnes âgées de 80 à 84 ans résidant en France métropolitaine, 14,3 % bénéficient de l'APA au 01/01/2012.

Champ: France métropolitaine. Sources: Drees; Insee.

#### Proportion des personnes âgées de 60 ans ou plus dans l'UE en 2012

